



VOILÀ POURQUOI LA CGT N'A PAS SIGNÉ L'ACCORD SUR LA MUTUELLE

CIBLEX Express

NOTRE FORCE C'EST VOUS !

Après des années de récessions des prestations de notre mutuelle, la CGT espérait de notre direction un geste fort en cette période de résultat historique pour notre entreprise.

Nous n'avons pu que déplorer le manque de loyauté avec une négociation express sur deux dates le 06 et 17 décembre 2018, un délai bien insuffisant pour l'importance du sujet.

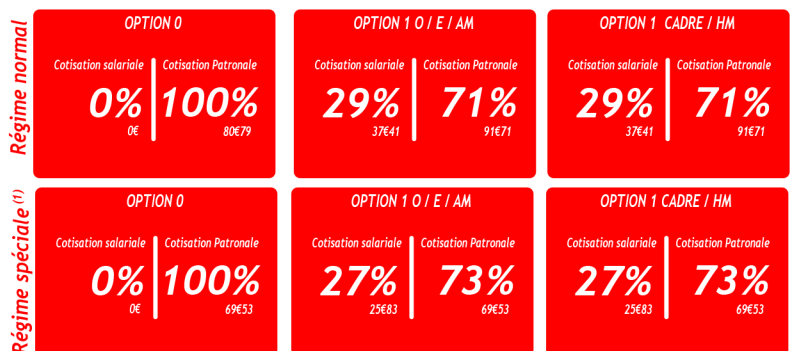
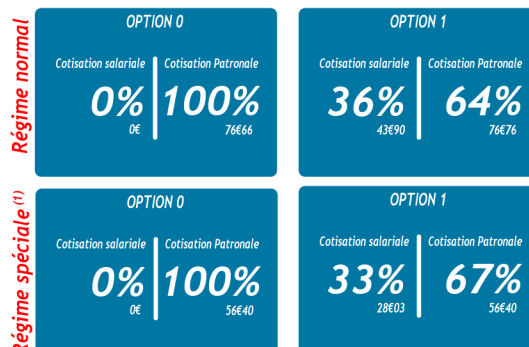
La principale mesure de notre direction vise à harmoniser les prestations et les cotisations pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise afin de se conformer à une évolution de la législation (Article R242-1-1 du code de la sécurité sociale).

Le choix d'un entre-deux qui donne une légère amélioration aux ouvriers employés au détriment des cadres et agents de maîtrise dans la répartition des cotisations. Voilà l'illustration de la situation en 2018, avec la proposition de la direction et celle de la CGT :

Situation en 2018 déficitaire (3% d'augmentation)



Proposition de la direction pour 2019



PROPOSITION DE LA CGT

- Harmonisation des prestations sur le régime cadre et agent de maîtrise.
- Cotisations plus forte afin de négocier de meilleurs remboursements
- Maintien d'une catégorie cadre, haute maîtrise obligatoire sans option à 0.

La CGT estime que la situation financière de l'entreprise n'a jamais été aussi bonne. Pourquoi ne pas satisfaire tout le monde ? Notre objectif, des cotisations plus fortes pour de meilleurs remboursements avec une prise en charge plus grande de l'entreprise.

(1) Le régime local d'Alsace-Moselle est un régime complémentaire et obligatoire de l'Assurance Maladie. Héritage des guerres successives entre la France et l'Allemagne, c'est un régime spécifique et un profil propre. Il offre une couverture sociale plus large que le régime général.

